

Compléments d'informations

Projet 019328/KK P

Marigny-en-Orxois



Renouvelables

SNCF RENOUVELABLES

18/06/2026

Table des matières

Plan de Masse du Projet : Marigny-en-Orxois.....	2
Raccordement.....	3
Schéma de coupe des installations photovoltaïques	4
Caractéristiques des clôtures et poteaux.....	5
Complément écologique.....	5
Insertion paysagère.....	6
Contexte général.....	10

Tables des Figures

Figure 1 : Plan de Masse et légende du projet.....	2
Figure 2 : Carte du point de raccordement le plus proche selon ENEDIS	3
Figure 3 : Tracé prévisionnel du raccordement du site	3
Figure 4 : Schémas de coupe des installations PV	4
Figure 5 : Schéma des clôtures.....	5
Figure 6 : Cartes des Haies et Talus du site	6
Figure 7 : Vue 1	7
Figure 8 : Vue 2.....	7
Figure 9 : Cartes des vues éloignées du site.....	8
Figure 10 : Vue 3 de mai 2025	9
Figure 11 : Vue 4 de mai 2025.....	9
Figure 12 : Carte des différents projets et zone humide du site.....	10



Plan de Masse du Projet : Marigny-en-Orxois



LEGENDE	
	Structure PV 3V9
	Structure PV 3V27
	Voie Interne
	Zone Humide
	Zone de dégagement
	Citerne
	Poste de livraison Mixte
	Clôture
	Portail

Figure 1 : Plan de Masse et légende du projet



Raccordement

Le point de raccordement au réseau est envisagé au niveau de l'intersection entre la route D1003 et la D11, situé à environ 707m à vol d'oiseau du site (Figure 2). La figure 3 présente, en bleu, le tracé prévisionnel du raccordement du site au réseau par ENEDIS. La longueur estimée du tracé est d'environ 1300 m.

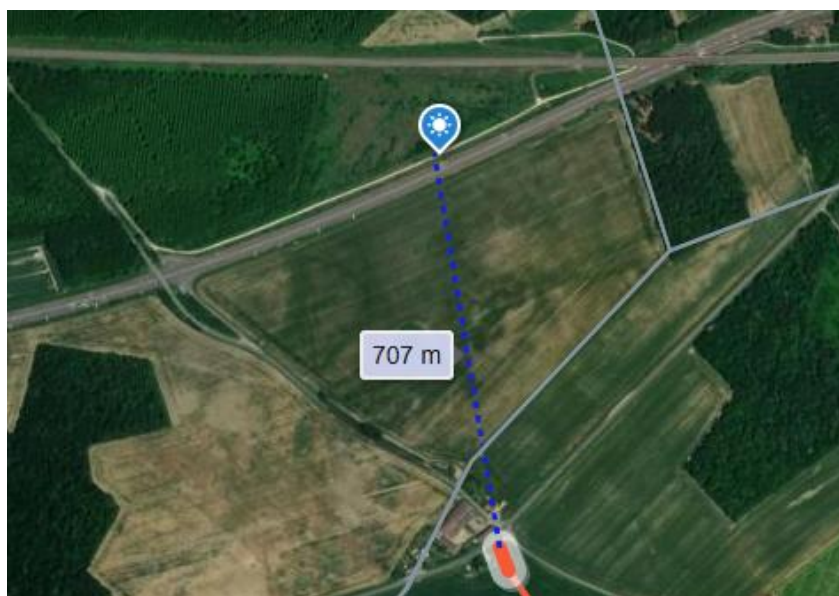


Figure 2 : Carte du point de raccordement le plus proche selon ENEDIS



Figure 3 : Tracé prévisionnel du raccordement du site



Schéma de coupe des installations photovoltaïques

La figure 4 présente les plans de coupe de face et de côté des installations photovoltaïques. Ces derniers peuvent être surélevés de 30cm afin d'atteindre une hauteur minimale de 1,10 m.

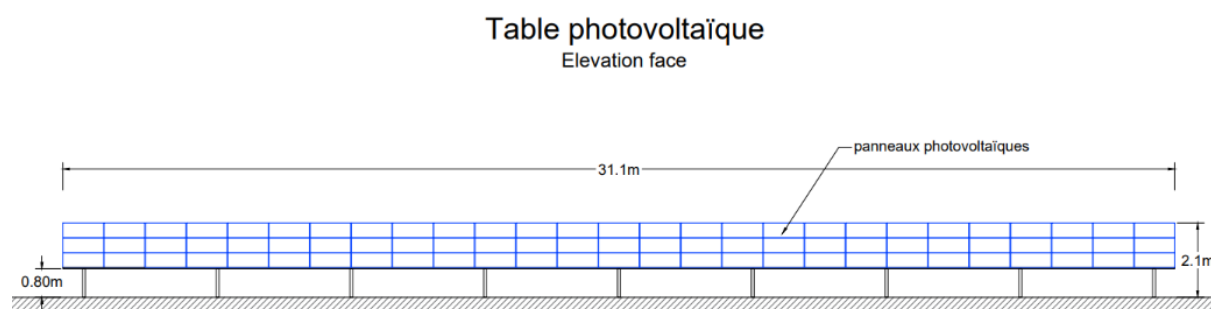
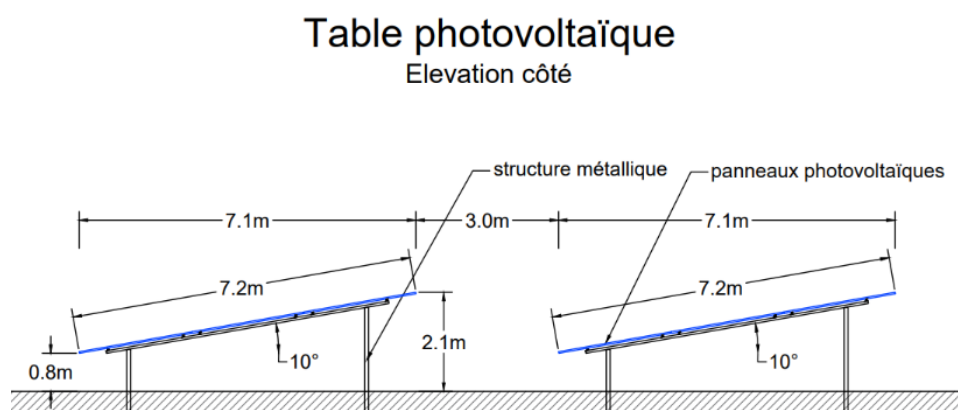


Figure 4 : Schémas de coupe des installations PV



Caractéristiques des clôtures et poteaux.

Les clôtures sont composées de poteaux en acier galvanisé plastifiés de couleur verte de 2m (RAL 6005) et un grillage maillé 200/55mm en acier galvanisé de couleur verte (RAL 6005)

. Le grillage sera surélevé afin de permettre le passage de la petite faune. Les poteaux seront fermés à l'aide d'un cache sur leurs parties supérieures.

Le portail d'accès aura également une hauteur de 2m ainsi qu'un dispositif d'ouverture conforme aux exigences du SDIS.

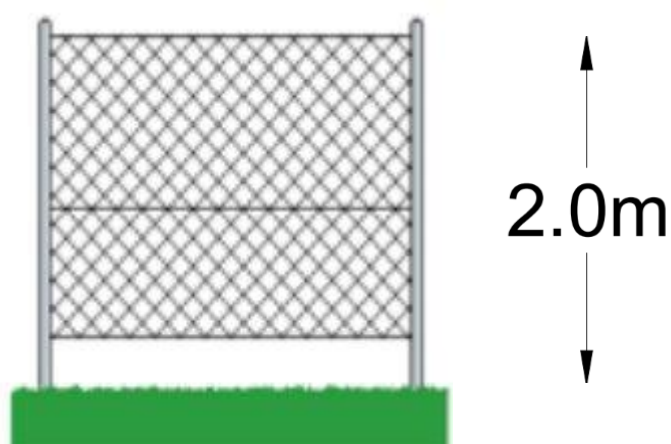


Figure 5 : Schéma des clôtures

Complément écologique

Vous retrouverez en complément de ce document :

- Le pré-diagnostic écologique
- Les résultats des sondages pédologiques



Insertion paysagère

Concernant l'insertion paysagère du site, les haies existantes (en jaune et vert sur la figure 6) seront très majoritairement conservées. Aussi la voie ferrée au nord du site est surélevée de 9m. La zone rouge est un talus en pente qui masque le site. De cette manière le site ne sera pas visible de l'extérieur et une insertion paysagère ne semble pas nécessaire. Vous retrouverez des vues extérieures au sud du site montrant que la haie sud (en vert sur la carte) cache totalement le site.

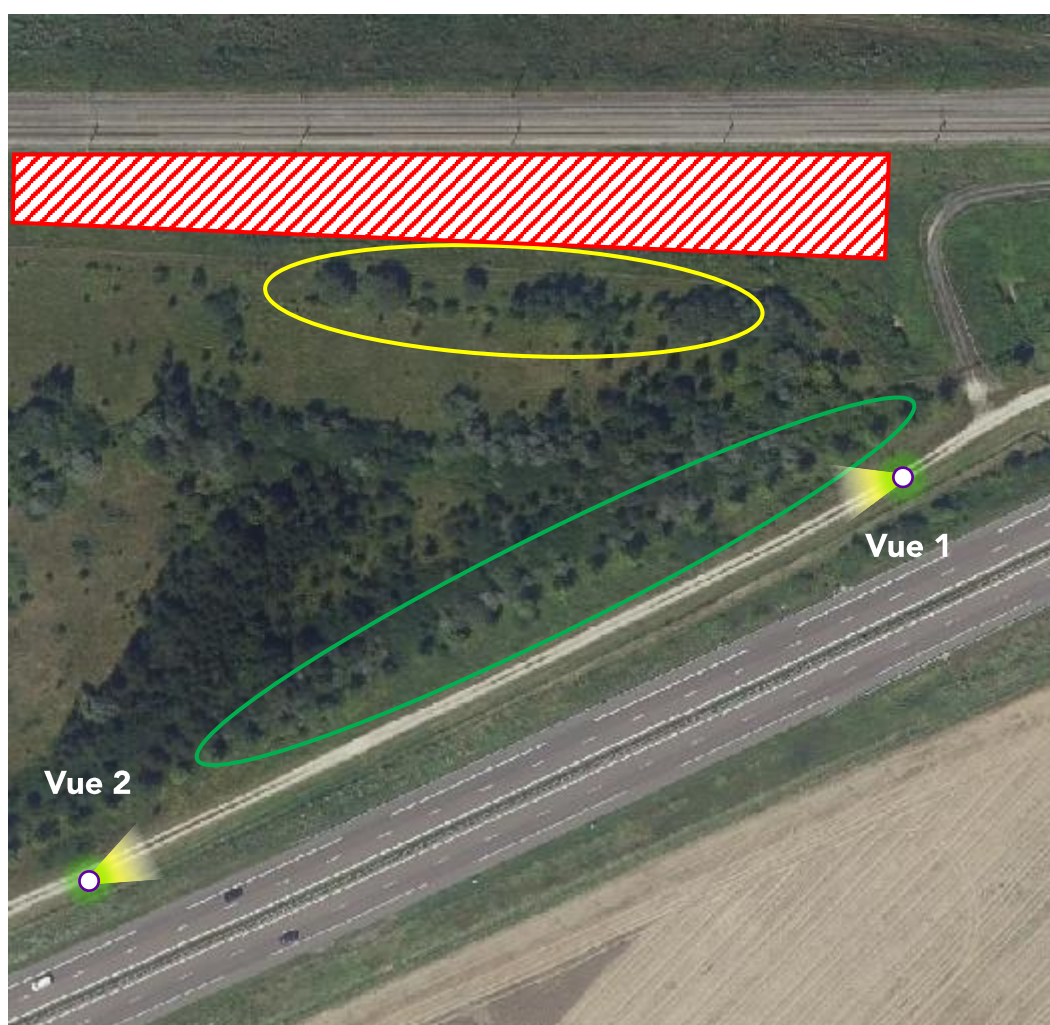


Figure 6 : Cartes des Haies et Talus du site





Figure 7 : Vue 1



Figure 8 : Vue 2



Vous retrouverez ici des vues plus lointaines du site. Ce dernier est délimité par le cadre vert sur la figure 9.



Figure 9 : Cartes des vues éloignées du site





Figure 10 : Vue 3 de mai 2025



Figure 11 : Vue 4 de mai 2025



Contexte général

Le projet de Marigny-en-Orxois était initialement un projet plus important qui occupait l'espace délimité en rouge sur la figure 7. À la suite de sondages pédologiques, une zone humide a été découverte sur la partie Ouest du site, (zone hachurée en bleue). Un nouveau projet (zone délimitée en vert) a été réalisé pour éviter totalement la zone humide et limiter au maximum la réduction de boisement. Les Haies nord et Sud seront très majoritairement conservées (voir figure 6). Aussi la disposition du site préserve au maximum la zone végétalisée en jaune. Cette nouvelle disposition a été validée par le bureau d'étude Iris dont vous retrouverez la note environnementale en annexe.

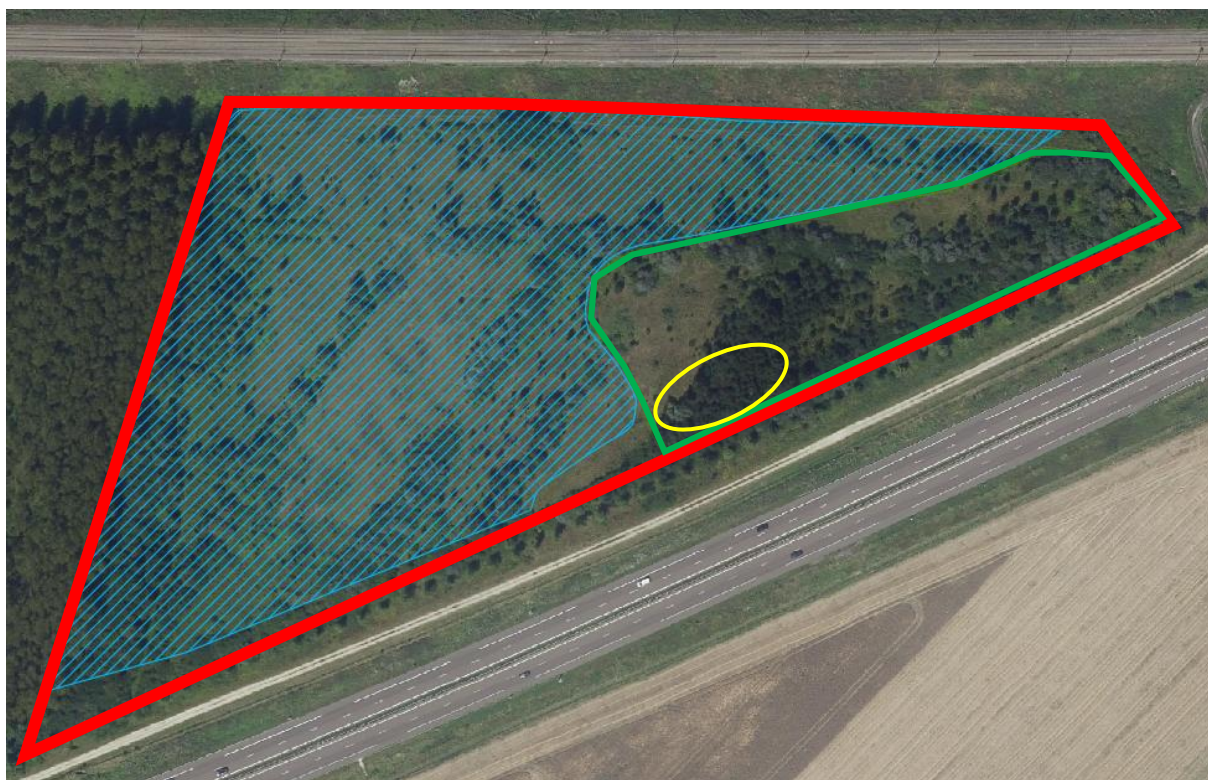


Figure 12 : Carte des différents projets et zone humide du site

